

Décision

Générale

colonial

Décision n° 7 du 6 janvier 1960 :

n° 7

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 janvier 1960

Numéro JO
n° 1 du 30/01/1960

Date du numéro
30 janvier 1960

TEXTE INTÉGRAL

M. Moussa Bourale, pointeur auxiliaire au Service de l'Elevage, est nommé infirmier vétérinaire auxiliaire, pour compter du 1er janvier 1960 en remplacement numérique de M. Abdi Arreh, démissionnaire. M. Moussa Bourale est classé à la 4e catégorie, échelle V, échelon 1, indice local 390.